Défenseur : Me X...

2e affaire : Tentative d'homicide volontaire à Saint-Sauve. — Florent Marchal, 29 ans, mineur à Saint-Sauve, est accusé d'avoir, en cette commune, le 5 février 1911, commis une tentative d'homicide volontaire sur le sieur Auverlot. — 8 témoins.

Défenseur : Me Théry.

Audience du mardi 4 juillet

Ministère public : M. Fleffé, substitut.

1re affaire : Attentat à la pudeur à Armentières. — Charlet Achille, 45 ans, tisseur à Armentières, est accusé d'avoir, en 1910, abusé de sa fille, mineure de plus de 15 ans, non émancipée par le mariage. — 4 témoins.

Défenseur : Me Lefèvre.

2e affaire : Vols qualifiés à Lille. — Doublet Charles, 40 ans, sans profession ni domicile, et Roobaeg Henri, 28 ans, camelot à Lille, sont accusés de vols qualifiés commis à Lille, du 26 novembre au 2 décembre 1910 et de complicité dans ces vols perpétrés principalement dans les églises.

Défenseurs : Me Pasqué et Masquart.

Audience du mercredi 5 juillet

Ministère public : M. Cambris, avocat général.

1re affaire : le Satyre Illois. — Robert Delaute, 45 ans, marchand de quatre-saisons, à Lille, est accusé d'avoir, en cette ville, depuis moins de dix ans, commis de multiples attentats à la pudeur.

Défenseur : Me X...

2e affaire : Homicide à Pecquencourt. — Sean-Baptiste Loyer, 60 ans, est accusé d'avoir, en cette commune, le 21 avril 1911, porté volontairement à sa femme un coup ayant occasionné la mort. — 5 témoins.

Défenseur : Me Godin.

Audience du jeudi 6 juillet

Ministère public : M. Fleffé, substitut.

1re affaire : Vol qualifié à Roubaix. — Alfred Lefebvre, 37 ans, journalier à Roubaix, accusé d'avoir, en cette ville, le 17 avril 1911, commis un vol qualifié au préjudice de Mme Roussel, employée des postes. — 5 témoins.

Défenseur : Me X...

2e affaire : Attentat à la pudeur à Pérenchies. — Jules Blondeau, 24 ans, ouvrier agricole à Pérenchies, est accusé d'avoir, en cette commune, commis un attentat à la pudeur le 24 avril 1911.

Défenseur : Me De Mérouil.

3e affaire : Vol qualifié et tentative à Lille. — Ferdinand Rayaert, 36 ans, typographe à Lille, accusé d'avoir, à Lille, dans la nuit du 27 mars, commis un vol qualifié au préjudice de M. Mitrani, rue Bas-de-Wedde ; dans la nuit du 4 au 7 avril 1911, tenté de commettre un vol qualifié au préjudice de M. Delsau, bijoutier. — 6 témoins.

Défenseur : Me Trelfous.

Audience du vendredi 7 juillet

Ministère public : M. Cambris, avocat général.

1re affaire : Bigamie à Valenciennes. — Théodore Deneulin, 52 ans, journalier à Lille, qui avait, le 2 juillet 1892, épousé Aarélie Pasbecq, a, le 30 janvier 1909, à Valenciennes, commis le crime de bigamie en épousant Marie Renceux, alors que sa précédente union n'était pas dissoute. — 2 témoins.

Défenseur : Me De Prat fils.

2e affaire : Mœurs à Tressin. — Henri Méron, 31 ans, sans profession, à Tressin, est accusé d'attentats aux mœurs commis en cette commune, en mars et avril 1911. — 5 témoins.

Défenseur : Me Degand (de Lille).

3e affaire : Viol à Denain. — Auguste Duchâtel, 27 ans, machiniste à Denain, est accusé d'avoir, en cette ville, le 27 février 1911, violé la jeune [illegible], âgée de 14 ans. — 7 témoins.

Défenseur : Me Trelfous.

Audience du samedi 8 juillet

Ministère public : M. Fleffé, substitut.

1re affaire : Vol qualifié à Phalempin. — Le 24 décembre 1919, Marcel Lebrun, 18 ans, journalier, à Lille, et Alphonse Brulois, 20 ans, presseur à Lille, ont commis en vol qualifié à Phalempin dans la villa de M. Emile Lefebvre, notaire honoraire à Lille. — 4 témoins.

Défenseurs : Me de Guémy et de Méroeil.

2e affaire : Assassinat à Bruille-les-Marchiennes. — Jules Lebiane, 42 ans, poissonnier à Somain, est accusé d'avoir, à Bruille-les-Marchiennes, le 5 avril 1911, assassiné la femme Maria Rousset, son ancienne amie.

Défenseur : Me G. Parenty.

Audience du lundi 10 juillet

Ministère public : M. Cambris, avocat général.

1re affaire : Attentat à la pudeur à Trith-Saint-Léger. — Léandre Cerème, 37 ans, né à Jemappe-sur-Sambre (Belgique), chauffeur à Trith-Saint-Léger, est accusé d'un attentat à la pudeur commis en cette commune, le 4 avril 1911. — 4 témoins.

Défenseur : Me Trelfous.

2e affaire : Tentative d'assassinat à Lille. — Edgard Andethert, 32 ans, jardinier, né à Gand (Belgique), demeurant à Roubaix, est accusé d'une tentative d'assassinat commise à Lille le 31 décembre 1910. — 10 témoins.

Défenseur : Me Olivier Maurice.

Audience du mardi 11 juillet

Ministère public : M. Fleffé, substitut.

1re affaire : Viol à Caudry. — Daniel Bosin, 20 ans, domestique à Boussière, accusé d'un viol commis à Caudry, le 22 février dernier. — 8 témoins.

Défenseur : Me Delassus.

2e affaire : Le Meurtre d'un soldat à Loos. — Edmond Lemage, 52 ans, journalier à Loos, est accusé d'avoir, en ce lieu, le 4 février 1911, porté des coups mortels au soldat Victor Boussenard, du 45e de ligne, alors en congé de convalescence à Loos. — 8 témoins.

Défenseur : Me Crussaire.

Audience du mercredi 12 juillet

Ministère public : M. Cambris, avocat général.

1re affaire : Le facteur voleur de Maubeuge. — Georges Rubaux, 32 ans, ex-facteur des postes à Maubeuge, est accusé de faux en écritures publiques, usage de faux et détournements de lettres.

Défenseur : Me Godin.

2e affaire : Tentative d'assassinat à Roubaix. — Henri Noll, 19 ans, couleur de sacs à Roubaix, a, le 3 mars dernier, tenté d'assassiner le contremaître Dothoit, de la minoterie, dans laquelle il travaillait. — 8 témoins.

Défenseur : Me Adam.

Audience du jeudi 13 juillet

Ministère public : M. Fleffé, substitut.

1re affaire : Tentative d'avortement à Caudry. — Defossins Basqtin, femme Bricout, 47 ans, découpeuse de tulles à Caudry, accusée d'une tentative d'avortement commise en cette ville en 1911. — 8 témoins.

Défenseur : Me X...

2e affaire : Coups mortels à Comines. — Louis Colembier, 55 ans, fillier à Comines, accusé d'avoir, le 19 mars 1911, à Comines, porté au journalier Hubert Bosquart des coups qui ont été mortels. — 7 témoins.

Défenseur : Me Spriet.

Bulletin Economique

* Industriel, Agricole et Commercial *

LE CONGRÈS de l'Industrie minérale

LA VISITE AUX MINES DE LENS. — CLOTURE DU CONGRÈS

Le Congrès de l'industrie Minérale qui s'ouvrit dimanche dernier à Douai a pris fin samedi à Lens.

A 9 heures du matin, sur le quai de la gare de Lens, MM. Reumaux, directeur général ; Cuvelette, directeur général adjoint ; Du Bousquet, ingénieur du service central ; des ingénieurs de la Compagnie, reçurent les congressistes. Trois trieurs prirent place dans un train spécial qui les conduisit côté de la fosse N° 9. Au cours de la traversée de la cité, il leur fut donné d'admirer les jardins ouvriers très bien entretenus. De là les visiteurs se rendirent à la fosse N° 12. A cet endroit la caravane se coupa en 3 trempes. Tandis que les uns visitaient les installations extérieures de la fosse, d'autres descendaient au N° 11 bis et enfin, la majeure partie des visiteurs sous la conduite de M. Reumaux consacraient leur temps à voir les ouvroirs où tournent 76 machines à coudre mues par l'électricité, la coopérative, l'école ménagère, la classe ménagère. Toutes ces œuvres les intéressèrent vivement.

En deux trains, les congressistes gagnèrent le siège N° 15, à Loos-en-Gohelle, dont ils toutèrent l'installation.

LE BANQUET

A midi et demi, un banquet servi dans la salle des machines, très bien décorée, sur les plans de M. Schmidt, réunit 250 convives. A la table d'honneur MM. Motte, président du Conseil d'administration ; Tauzin, président de l'industrie Minérale ; Reumaux, directeur général ; Cuvelette, directeur général adjoint ; Kuss, inspecteur principal des Mines ; Digo-Danel, Barrois, Félix Boilaert, Maurice Tilloy, et autres administrateurs ; Taffanel, directeur de la station d'essais, les directeurs des Compagnies voisines, les ingénieurs principaux de la Compagnie.

Au champagne, M. Tauzin lui ana dépêche de M. Dumont par laquelle celui-ci regrettait avoir été par les circonstances de la politique contraint de retourner immédiatement à Paris. Il exprimait ses remerciements pour le bon accueil à lui réservé, adressait ses félicitations aux congressistes et admirait l'effort magnifique fait à la station d'essais pour assurer la sécurité des mineurs.

M. Motte remercia l'industrie Minérale d'avoir compris les mines de Lens dans leurs visites. Il salua les doyens des ingénieurs des mines qu'il cita comme modèle aux jeunes. Il parla des œuvres sociales de la Compagnie. M. Motte leva son verre à M. Tauzin et à la prospérité de l'industrie Minérale.

M. Tauzin remercia la Compagnie des Mines de Lens de son bon accueil. Il vanta les qualités de M. Reumaux qui vient encore d'ajouter à son nom une nouvelle gloire en contribuant largement à la création prochaine d'une vaste usine métallurgique de Pont-à-Vendin. Il but au Conseil d'administration des Mines de Lens et à son président.

M. Kuss associa dans un même toast MM. Reumaux et Marsaut de Bessège.

M. Digo-Danel but aux Dames.

Pendant le banquet l'excellente fanfare des Mines de Lens sous la direction de M. Guillement se fit entendre.

Après le banquet les visiteurs se rendirent au quai d'embarquement et aux immenses usines de Pont-à-Vendin. Les lavoirs, tours à coke, usines à briquettes, les intéressèrent beaucoup. Les ocalrales électriques captivèrent surtout leur attention, les groupes de moteurs à gaz très puissants furent fort remarqués.

LA SEANCE DE CLOTURE

A 5 heures et demie s'ouvrit, salle des fêtes, la séance de clôture du Congrès. M. Tauzin y remercia tous ceux qui contribuèrent à la réussite du Congrès. L'assemblée admit, en principe, une réunion tous les trois ans et décida que le Gard recevrait le prochain Congrès.

M. Marsaut se voulut prendre aucun engagement pour l'ensemble des Compagnies du Gard, il affirma, cependant, en toute sincérité, que partout les congressistes recevraient le meilleur accueil.

M. Reumaux félicita M. Tauzin de la façon magistrale dont il préside la Société de l'industrie Minérale et dont il dirigea les travaux du Congrès. M. Tauzin répondit par un mot aimable et le séance fut levée sur accents de la *Marseillaise* jouée par la grande fanfare.

Concours de juments poulinières à Douai

Samedi matin a eu lieu, place du Barlet, le concours départemental de juments poulinières. En voici les résultats :

1re Catégorie. — 4 primes de 275 francs. — Médailles d'argent. — Marquise, à M. Devaine, de Saint-Amand ; Charlotte, à M. Destombes, de Frelinghien ; Baronne, à M. Dulongcourt, de Saint-Sauve ; Bagnerie, à M. Mochet, d'Oneaing.

5 primes de 180 francs. — Médailles de bronze. — Olga, à M. Delahaye, de Frelin ; Martine, à M. Ménard, d'Oneaing ; Marie Ducat, à M. Goffard, de Valenciennes ; Suitette, à M. Davaine, de Saint-Amand ; Lisette, à M. Laden, de Sechin.

5 primes de 120 francs. — Médailles de bronze. — Miss, à M. Destombes, de Frelinghien ; Sylvia, à M. Mochet ; Frisquette, à M. Renard, de Lewarde ; Junon, à M. Destombes, de Frelinghien ; Marie, à M. Deglmeve, de Sebourg.

5 primes de 90 francs. — Médailles de bronze. — Fanny, à M. Locomie, d'Hérin ; Lucie, à M. Desert, de Saint-Sauve ; Charmante, à M. Couprat, d'Escaupont ; Jobinette, à M. Thellier, de Sebourg ; Grisette, à M. Tranzin, de Courchelettes.

Mentions honorables. — Tempête, à M. Baudry, de Sebourg ; Flora, à M. Tranzin, de Courchelettes.

Primes de conservation. — Arrondissement de Douai. — Friquette, à M. Renard, de Lewarde ; Flora et Lolotte, à M. Tranzin.

Arrondissement de Valenciennes. — Marquise, à M. Davaine ; Baronne, à M. Dulongcourt ; Bagnerie, à M. Mochet.

Arrondissement de Lille. — Charlotte, à M. Destombes ; Olga, à M. Delahaye ; Lisette, à M. Laden.

2e Catégorie. — Pouliches. — 200 francs. — Médaille d'argent. — Fleur de Mai, à M. Mochet, d'Oneaing.

2 primes de 150 fr. — Médailles de bronze. — Brunette, à M. Ducourty, de Saint-Sauve ; Boulotte, à M. Destombes, de Frelinghien.

6 primes de 100 francs. — Médailles de bronze. — Marie, Fille, à M. Delahaye ; Typesse, à M. Davaine ; Caprice, à M. Destombes ; Belle, à M. Davaine ; Immortelle, à M. Flahaut ; Jacqueline, à M. Tison, de Somain.

2 primes de 75 francs. — Médailles de bronze. — Boulotte, à M. Waquet, de Saint-Sauve ; Lurette, à M. Leblon, de Thivencelles.

Mentions honorables. — Fanny, à M. Thellier, de Marcq-en-Baroeul ; Suitette, à M. Leroy, d'Auberchicourt.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, s'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Victor FRUCHART

CAFETIER

décédé à Lille, le 24 Juin 1911, dans sa vingt-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux CONVOI et SERVICE qui auront lieu le Lundi 26 dudit mois, à neuf heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul.

Inhumation au Cimetière de l'Est.

Assemblée à la maison mortuaire, place de la Nouvelle-Avenière, N° 9, à huit heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'y assister.

Les personnes qui par oubli, s'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Charlemagne-Antoine-Joseph FAUCHILLE

Agent de change près la Bourse de Lille

décédé à Lille le 25 juin 1911, dans sa quarante-quatrième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le Mercredi 28 dudit mois, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne.

Inhumation au cimetière de l'Est.

Assemblée à la maison mortuaire, rue Basse, 28, à 10 heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'y assister.

8364-P-j.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires donne d'droit à un avis gratuit dans le journal.

EXPOSITION DE ROUBAIX

Bureau de 1er ordre spécialement recommandé à nos Lecteurs

LUNA-PARK. — Nombreuses attractions. — Tanagra — La Rose Joyeuse — La Steamer — Toboggan, etc., etc. — Concerts après-midi et soir. — Ouvert tous les jours jusque 11 h. du soir.

VILLAGE SENEGALAIS. — Cent Sujets, Hommes, Femmes et Enfants, Danses, Chants, Tam-Tam, Travaux, Mœurs, Coutumes. — Visible tous les jours de 9 h. du matin à 11 h. du soir.

GRAND CAFE DE LA PAIX, LILLE (Grande-Place). — BEMA, Propriétaire. — Consommations de Choix et de Marques. — Buffet Froid. — Spécialité de Boissons Glacées.

TAVERNE VIENNOISE, Rue de Paris, Lille, face au Théâtre. — Les meilleures Bières Moulin et Pilsen. — Restaurant à la Carte. — Plats du jour : 0,75 c. et 1 franc.

Communications et Convocations

Société de Géographie de Lille. — La Société de Géographie visitera le Sanatorium de Zuydcoote-sur-Mer le jeudi 29 juin.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Société jusqu'au 24 juin inclus (dernier délai).

Programme des Spectacles

MOULIN-ROUGE

(Jardin-Concert du Bois-de-la-Deûle)

Directeur-Propriétaire : L. DELESPIERRE

A Tourcoing des Fêtes de Lille, débuta d'une nouvelle troupe : Les Pran-Velly, duettistes français dans « Paris-Revue », lyper revuette express à transformations. Ces artistes viennent d'obtenir un gros succès au Jardin de Paris ; Les Migé-Brévala, duettistes militaires ; Mlle Rose Dervyt, diseuse gaie, etc., etc. ; Morin, le fin diseur fantaisiste dont le succès s'affirme de jour en jour, est l'enfant gâté du public. Brillant orchestre.

Tous les jours : Matinée à 3 heures et demie ; soirée à 8 heures et demie. Service du car M toutes les 15 minutes et à la sortie.

Samedi 1er juillet, Patachon, dans son vieux répertoire.

T. S. j. Cinéma Gratis aux Galeries Lilloises.

OMNIA PATE (Rue Esquermoise). — Le Cortège du Couronnement de George V (dont les vues ont été prises avec beaucoup de netteté par les opérateurs de la Compagnie Pathé), et qui évoquent les splendeurs du faste royal de l'Angleterre, a vivement intéressé le public extrêmement nombreux et très élégant qui remplissait, avant-hier et hier, la salle de l'Omnia. Le Tout-Lille était là.

Le programme comprenait à nouveau le drame impressionnant des « Victimes de l'Alcool », qui a produit une assez vive sensation que la semaine précédente. Si M. Jacques Normand, le remarquable interprète du rôle de Jean l'Alcoolique, avait été présent autrement qu'en image cinématographique, il eût été rappelé bien des fois.

On a revu avec plaisir l'élégant détective Nick Winter, dans une scène plaisamment originale et très ingénieuse de M. Garbagni, intitulé le « Parfum révélateur », qui a beaucoup amusé, et qui a été fort applaudie. M. Winter a définitivement marqué sa place à côté des grandes vedettes Max Linder et Prince. Créer un type, tout est là. Et puisque nous citons le nom de Prince, mentionnons aussitôt son succès dans « Rigadin ne sortira pas », de M. Berr de Turique.

Nous ne pouvons tout mentionner. Mais il faut cependant noter [illegible] d'émotion [illegible] « L'Anniversaire de Mlle [illegible] Légende indienne de M. Cormon [illegible] scène de Siva », dont les effets [illegible] la luxueuse mise en scène [illegible] une fois de plus, le sentiment [illegible] le soin apporté aux détails de [illegible] le qui sont si appréciés dans les [illegible] des cinématographes Pathé.

SPORTS ET JEUX

TIR A LA BOULE

A Sailmenbon. — Dimanche 2 juillet 1911, à 4 heures du soir, chez M. Charlemagne Bertrand, il y aura un concours de tir à la boule. Distance 25 mètres. 100 francs de prix en espèces répartis comme suit :

Les 50 premières boules abattues : 1er par boule ; 1er prix, 15 francs ; 2e, 10 francs ; 3e, 8 francs ; 4e, 6 francs ; 5e, 5 francs ; 6e, 4 francs ; 7e, 2 francs.

Les trois premiers tours comptent pour les prix.

AUTO PNEUS DUNLOP

NATATION

Traversée de Douai à la nage (2.000 mètres environ)

organisée par le Cyclo-Club, sous les auspices de « la municipalité. La traversée de Douai à la nage comportera 500 francs de prix dont 300 francs en espèces.

1er prix, 100 francs et une médaille ; 2e, 75 francs ; 3e, 50 francs ; 4e, 40 francs ; 5e, 20 francs ; 6e, 15 francs ; de 7e en 15e et sérement au delà, nombreux prix et objets seront attribués. La course est ouverte à tous sans distinction. Les engagements (2 francs) sont reçus au siège du Cyclo-Club, place de Barlet, à Douai. Joindre photo si possible qui sera rendue après la course.

La liste des engagements sera close le mardi 11 juillet 1911 à minuit. Cette des prix sera publiée officiellement à une date ultérieure. Les prix seront distribués à la mairie.

Le départ aura lieu à 4 heures précises, au coup de feu, par équipe de 5 nageurs, le 14 juillet.

Pour Six Sous Antibrul guérit hémorroïdes. Pr rien fen donne une boîte aux hémorroïdes, 0.30 et 1 fr. Ph. Hedon, 18, rue Thiers, Paris.

Recommandées par les médecins de l'Internat des Hôpitaux DRAGÉES de SANTÉ guérissent CONSTIPATION maux de tête, etc. Le boîte de 100 1.75 Dragées Santé Paris

CALENDRIER

Lundi 26 juin. — 177e jour de l'année.

Soleil : lever à 3 heures 39 ; coucher à 8 heures 42.

Lune : lever à 9 heures 32 du matin ; coucher à 9 heures 46 du soir.

Age de la lune : 19 jours.

Nouvelle lune à 1 h. 19 de l'après-midi.

Temps probable. — Le temps se gâtera quelques averses sont encore probables dans le Nord.

FINANCES

BOURSE DE PARIS

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 24 juin 1911.

La semaine se termine sans affaires.

Le 3 % français s'inscrit à 95.30. Extérieure 96.60 ; Portugais 69.10 ; Turc 93.45 ; Russe à 3 % 1906 104.75.

Etablissements de Crédit

En légère réaction ; la Banque de Paris termine à 1829.

L'accident relatif à l'augmentation du capital de l'American Telephone and Telegraph Cy, la veur même de l'introduction des actions de cette Compagnie sur le marché officiel de Paris, est apprécié beaucoup plus justement qu'au premier moment. En somme, cette émission nouvelle est profitable aux actionnaires actuels de la Compagnie. L'American Telephone vaut 795 francs.

Le Comptoir d'Escompte se représente à 949. La Société Générale cote 701. La Banque Franco-Américaine est très ferme à 525, à cause de la réunion complète de sa dernière émission d'obligations à 1/2 % du chemin de fer italien d'Asti à Chivasso.

L'action Banque de l'Union Parisienne cote 1250. Dans les premiers jours de juillet, aura lieu l'émission, sous les auspices de cet établissement, d'un emprunt argentin de 350 millions de francs.

L'emprunt actuel est destiné à l'exécution de travaux publics. Le taux d'émission sera de 497 fr. 50 pour l'obligation au nominal de 500 francs.

Sous les auspices du Crédit Français et de plusieurs autres établissements, on souscrit en ce moment à l'émission des 60.000 obligations de 500 fr. 5 % or, jouissance du 1er juin 1911, de la Banque Hypothécaire et Agricole de l'Etat d'Espirito Santo.

C'est le 14 courant qu'a eu lieu l'émission d'obligations de la Banque Hongroise d'Escompte et de Change de Budapest. Elle a remporté un plein succès.

Les actions du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie sont toujours très fermes aux environs de 680 francs.

C'est le 12 juillet prochain que se réunira l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires appelée à vérifier la déclaration de souscription et de versement.

On annonce l'émission, à Paris et à Londres, au prix de 98 fr. 50 l'une, de 700.000 actions privilégiées 6 % de £ : 1 de la Rambla Cy of Montevideo, Société concessionnaire de la digue-boulevard à construire par la face maritime sud de la capitale de l'Uruguay.

On peut souscrire par correspondance en adressant les bons au Crédit de Compte de la Compagnie à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, à Paris.

Nous croyons savoir que la Société Centrale des Banques de Province va prochainement émettre [illegible] d'un emprunt de 10.000.000 francs, 6 % or, [illegible] 20.000 obligations de 500 francs.

Les coupons, payables en or, seraient nets d'impôts anglais et français actuellement existants.

La titre serait offert à 97 1/2, soit 487 fr. 50 par obligation de 500 francs, jouissance 1er juillet.

Le 1 juillet prochain aura lieu aux guichets de la Compagnie Française de Banque et de Mines, au prix de 180 francs l'une, émission 1er juillet 1911, la mise en vente par émission publique de 15.000 actions du Banco de la République (Chili).

Le capital de cet établissement est de 14 millions de piastres chiliennes, divisé en 140.000 actions de 100 piastres chacune (la piastre chilienne vaut environ 1 fr. 15) entièrement libérées, mais sur lesquelles 70.000 forment une série spéciale, dénommée série A, uniquement cotée au Chili. Il n'y aura donc qu'une série spéciale française, dénommée série B, de 70.000 actions, portant les numéros 70.001 à 140.000 qui seront cotés en France.

On annonce pour le 27 juin courant l'émission publique de 40.000 obligations de 500 fr. 6 % or du Crédit Foncier et Agricole de l'Etat de Minas Geraes. Leur intérêt annuel de 15 fr., payable par coupons semestriels de 12.50, est net de tous impôts français actuels et brésiliens présents et futurs.

Le prix d'émission est fixé à 480 francs.

Valeurs diverses

Le marché des valeurs aurifères est indécis : Rio 1765.

L'action Naphta Russe s'inscrit en excellente tendance à 402 ; cours avantageux, en raison des perspectives d'accroissement des bénéfices.

Le Consuat du Naphte Russe a évalué le bénéfice de 1911 à un chiffre bien supérieur à celui de 1910.

Les obligations 5 % du San Luis and Sein Francisco Railroad cotent 484 ; obligations 4 1/2 % 477.

L'action de la Caisse Hypothécaire Argentine a coté au comptant 515 francs, l'obligation 1 1/2 échange à 478.50. L'étendue du territoire de l'Argentine, cinq fois plus grande que celle de la France ; 12 millions d'hectares mis en culture, expliquent le développement rapide des banques hypothécaires.

Parmi les chemins américains, l'Atchinson cote 107.

L'action Plombino a un marché suivi et bien orienté à 158. Comme on sait, les usines ont été complètement remaniées au cours des dernières années et dotées d'un outillage moderne.

MARCHE EN BANQUE

Les mines d'or sud-africaines sont inchangées.

Mines mexicaines très calmes : Pedrazzini 180, Mercédès 48.

L'action Usines Smielof se traite à 261.

L'action Cobalt Star est recherchée à 8.50.

A propos des Extincteurs de l'Abbé D. Daney, dans notre dernière revue, une coquille d'impression a pu faire croire à la vente réalisée des brevets Egyptien et Italien, tandis que nous voulions dire ceci : les pourparlers engagés « vont amener » la conclusion toujours imminente de ces deux affaires. — Sitôt est deux affaires terminées, le prix de l'action subira de ce chef une hausse très sensible.

L'obligation Chemins de fer et Tramways Electriques des Basses-Pyrénées et Pays Basques est demandée à 477, tandis que l'action se traite à 265.

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Chemins de fer de Bayonne à Biarritz, dont la Société des Chemins de fer et tramways électriques des Basses-Pyrénées et Pays Basques a le contrôle, a approuvé les comptes de l'exercice 1910 et fixé la dividende à 30 francs par action.

L'action Quebec Railway se retrouve à 339, bien influencée par la plus-value des recettes nettes en 1911. Quant aux obligations 5 % de la Compagnie, elles conservent à 473 francs la faveur qui les a accueillies, dès leur apparition sur notre marché en février dernier.

On note toujours des demandes suivies en obligations Est Central Chilien 6 % or première hypothèque, dont les tendances sont excellentes à 455.

Les obligations 5 % première hypothèque de l'Argentine Union, y ont de bonnes demandes à 452.50 et 453. La concession comprend une ligne de chemin de fer d'une longueur de 170 kilomètres environ. Dans toute sa longueur, elle dessert des régions où les récoltes en blé et en maïs sont magnifiques. En même temps qu'elle dégagera les ports de Rosario et de Buenos-Ayres, toujours encombrés, elle augmentera l'activité déjà grande du port de San Nicolas.

L'action Mines d'Etain d'Ervedosa se représente à 321. Il faut tenir compte, pour apprécier l'intéressant avenir de la Compagnie, de la modicité de son prix de revient et de la hausse des prix de l'étain.

L'Asia Caoutchouc Trust fait 27.25.

On espère que l'usine que la Société installe en Angleterre à proximité de Londres, atteindra une production annuelle de 1.000 tonnes : ce qui pourra, son bénéfice seulement égal à celui de l'Usine Russe, soit 4 fr. par kilo, ce serait un bénéfice de 5 millions en perspective.

Les actions de préférence Ch. Drecoll Ltd offrent à 146 l'occasion d'un placement intéressant. Pour les trois derniers exercices, ces titres ont régulièrement reçu un dividende de 16 francs.

Les actions de préférence 5 % cumulatives de la Société des Charbonnages de l'Oklahoma sont très fermes à 117. D'après les calculs établis par les ingénieurs, les bénéfices nets des exploitations pourraient atteindre en stuffres ronds 1.800.000 francs.

L'action Fram s'inscrit à 154. L'avant-train électrique a été adopté par la municipalité de Dusseldorf pour les divers services de la ville. Dans la Nord de l'Italie, plus de 200 voitures sont munies d'avant-train électrique F. R. A. M. ; enfin, en France, une de nos principales municipalités vient d'en commander qui implique la fourniture de plus de 100 camions.

L'introduction de la Jumper Californian Gold Mines a été effectuée jeudi dernier avec un plein succès. L'action est demandée à 15.50. On sait que la Jumper Californian est l'une des meilleures mines d'or californiennes. A l'heure actuelle, l'exploitation a lieu en affleurement. L'affleurement renferme des colonnes très riches et des parties vierges, dont le minerai alimente la batterie. Cette exploitation de la zone supérieure suffit déjà à rémunérer largement le capital. On estime que le montant de la production obligera la Compagnie à porter de 80 à 100 le nombre de ses pilons.

La Miami Copper est recherchée à 129. On annonce l'introduction de la valeur sur le marché à terme pour le 27 courant. L'opération paraît être en excellente posture industrielle.

La Chambre syndicale des banquiers en valeurs au comptant vient d'admettre l'inscription à sa cote officielle des actions canadiennes de la U. S. Worsted Cy (la Lainière des Etats-Unis).

La Worsted Company est au capital de 6 millions de dollars, divisé en 30.000 actions de préférence et 30.000 actions ordinaires.

L'introduction de l'action ordinaire Worsted Cy doit avoir lieu aux environs du cours de 400 fr., ce qui représente un revenu immédiat de 6.80 % l'an, pour un dividende de 31 francs susceptible, comme on vient de le voir de notables augmentations.

Il est procédé actuellement à l'émission d'obligations 5 % de la Société Française de Métallurgie Nouvelle. Les brevets Ed. Imbert, dont la Société Internationale de Métallurgie Nouvelle, s'est assuré la propriété, rénovent complètement les méthodes appliquées jusqu'à ce jour dans la métallurgie du cuivre et dans celle de l'acier. Le perfectionnement du cuivre est nouveau : le bi-métal : acier-cuivre, qui emprunte à l'acier et au cuivre leurs qualités complémentaires.

L'emploi du bi-métal acier-cuivre implique une économie considérable de main-d'œuvre, de poids et d'argent.

NOVEL,

22, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

AGENCE RÉGIONALE DES BANQUES

14, rue Meurein, Lille

Achat, Vente, Echange de 1er titres cotés en non no.2307

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 23 juin 1911.

Terme. — Notre marché à terme, comme tous ceux du Continent du reste, s'est vaseuil de la stagnation des affaires à Londres, où l'on est tout aux fêtes de la « Coronation». En l'absence de nouvelles politiques défavorables, et au égard à la situation économique satisfaisante des principaux pays et à l'abondance monétaire, le marché dut été très ferme si la violente baisse des Varsovie-Vienne, provoquée par les bruits mis en circulation au sujet du rachat, ne fut venue l'ébranler. Il s'est vite ressaisi, du reste, et a clôturé en meilleure tendance.

Sous le poids d'offres nombreuses, les Varsovie-Vienne sont tombées, les Capital à 200 et les Jouissance à 310, pour se relever ensuite à 314 et 314.

Les valeurs canadiennes, un moment indécises, s'ont pas tardé à reprendre leur belle allure. Le Nord-Transi est resté demandé à 256.25.

Les recettes de cette Compagnie pour la 23e semaine de l'année en cours se sont élevées à 1.298.631 fr., soit une moyenne journalière de 185.519 fr.

Pendant la période correspondante de 1910, les recettes de la Compagnie de Rio s'étaient élevées à 849.945 fr. et celles de la ligne Jardin Botanique à 318.488 fr., soit, au total 1.068.404 fr. La plus-value en faveur de la 23e semaine de l'année en cours est donc de 230.227 fr. ou 21.54 %.

Cette plus-value porte l'augmentation totale depuis le 1er janvier 1911 à 5.488.006 francs ou 21.46 %.

La Mexico-Tram fait très ferme à 648.

Les recettes d'exploitation de cette Compagnie se sont élevées :

En mai 1911, brut, à 1.300.321 fr. ; net, 676.926 francs. — En mai 1910, brut, à 1.243.065 francs, net, 612.345 fr., soit en faveur de mai 1911 brut une augmentation de 57.214 fr. et net 64.585 fr. Les recettes depuis le 1er janvier 1911 se sont élevées à 6.603.684 fr. brut et 3.352.508 fr. net, en plus-value de 597.489 fr. brut et 854.544 fr. net par la période correspondante de 1910.

Les recettes de la Mexico-Light et Power Cy Ltd., filiale de la Mexico Tramways Company, se sont élevées :

En mai 1911, brut, à 1.769.534 fr. [illegible] 802.407 francs. — En mai 1910, brut, à 1.[illegible] 647.528 fr., soit en faveur de [illegible] brut une augmentation de 232.614 fr. [illegible] net ; c'est-à-dire que pour une [illegible] recettes brutes de 100 % [illegible] les recettes nettes atteint 20.83 %, le [illegible] d'exploitation s'étant abaissé de 56.28 % en mai 1910 à 42.79 % en mai 1911.

La Société des Pétroles ayant commencé au Mexique, la Compagnie dispose bientôt de réservoirs d'eau suffisantes pour être en mesure de satisfaire aux demandes croissantes de sa clientèle sans devoir recourir à ses installations à vapeur. On peut donc escompter pour les mois qui vont suivre une sensible diminution des frais d'exploitation et, partant, de nouvelles et importantes augmentations de recettes nettes.

Le total des recettes de la Mexican Light et Power Cy Ltd. pour les 5 premiers mois de l'année en cours atteint 8.720.161 fr. brut et 5.434.590 net en plus-value de 1.835.333 brut et 824.535 fr. net sur la période correspondante de 1910.

A noter également la bonne tenue du Rio-Tinto à 1776 par suite de la fermeté du cuivre.

En Chemins Espagnols les transactions ont été fort peu nombreuses et les cours n'ont guère varié.

L'indécision a continué à régner au groupe des valeurs de traction. La Métropolitain a été inscrit à 454.50, la Parisienne à 305.50 et les Railways Electriques à 144.50.

Les Nitrates-Railways ont été recherchées à 363.50.

La Rente Belge 6 % n'a pas été traitée à terme cette semaine.

Comptant. — Plus d'animation que précédemment au Parquet, où deux groupes surtout se sont fait remarquer, celui des Charbonnages, sur lequel nous avons attiré l'attention il y a huit jours et qui s'est distingué par sa grande fermeté, et celui des Tramways, où il s'est produit de nombreuses plus-values. La lourdeur a dominé en Sidérurgie et les valeurs congolaises ont été irrégulières.

Après avoir montré quelques velléités de reprise, la Rente Belge 3 % s'est de nouveau alourdie à 90 1/2.

On ne s'est guère occupé des Banques, qui ont fait preuve de résistance ; les Capital et Dividende Outre-Mer ont même gagné un peu de terrain, à 517.50 et 168.25 respectivement.

Parmi les actions de Chemins de fer, les Parts Chemin du Congo ont valu 7485.

Beaucoup d'activité aux titres de Tramways qui, pour la plupart, se sont traités à des cours en hausse. Les Dividende Tramways Bruxellois se sont relevées à 952. On a progressé en Capital Mutuelle, si surtout en dividende, à 940. La Société vu dénoire 6.240.000 fr. d'obligations 4 %. Les Capital et Paris de Fondateur Tramways de Barcelone se sont inscrites en forte plus-value à 185 et à 800.

Grande fermeté des obligations 3 % Rio-Tram 1re à 531 et des 6 % 1909 à 516, des ctf. 6 % Sao Paulo Tramways à 550 et des actions de cette dernière Compagnie à 940.

Exception faite pour les rails et les pneumatiques qui continuent à montrer d'excellentes tendances, les produits métallurgiques sont lourds : l'on peut dire sans s'exposer à être taxé de pessimisme que la situation du marché métallurgique n'est pas brillante pour le moment ; c'est ce qu'a expliqué l'indécision manifeste par la plupart des titres sidérurgiques.

Les Providence Russe privilégiées A et B ont été plus calmes ; une assemblée convoquée pour le 11 juillet aura à statuer sur une proposition de brûlage de 10.000.000 fr. d'obligations. On n'a guère traité les Monceau-Saint-Fiacre, pour lesquelles en cotume qu'il ne sera réparti aucun dividende encore.

Plus de bien intéressant au marché charbonnier, qui devrait dans la stricte quo ; les loyers domestiques sont, toutefois, un peu mieux tenus. La Syndicat des Charbonnages Liégeois, qui expire 31 juillet 1912, doit être renouvelé pour 20 ans prochain. La chose ne va p